



**MINISTÈRE
DE L'ECONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat
général**

ORGANISATION DES SERVICES, GESTION IMMOBILIÈRE ET GESTION DU PERSONNEL

(Direction du personnel et des services généraux, 1962-1984)

Répertoire méthodique détaillé

établi par Sylvie JULIEN

1ère édition électronique

Centre des archives économiques et financières
Savigny-le-Temple

2023

Cet instrument de recherche a été rédigé avec un logiciel de traitement de texte.
Il est en français.
Conforme à la norme ISAD(G) et aux règles d'application de la DTD EAD
(version 2002).

Sommaire

Organisation des services.....	7
Gestion immobilière.....	8
Gestion du personnel.....	8

Référence

B-0063045/1 – B-0063059/1

Niveau de description

Dossier

Intitulé

Direction du personnel et des services généraux, bureau P2 (études statutaires et organisation des services)

Dates extrêmes

1962-1984

Noms des principaux producteurs

Organisation des services, gestion immobilière et gestion du personnel.

Importance matérielle

15 boîtes soit 1,30 mètres linéaires

Langue des documents

Français

Institution responsable de l'accès intellectuel

Service des archives économiques et financières

Localisation physique

Savigny-le-Temple (77)

Conditions d'accès

Communicabilité selon les articles L.213-1 à L.213-6 du Code du patrimoine.

Conditions d'utilisation

La reproduction de ces documents est soumise au règlement intérieur de la salle de lecture du Service des archives économiques et financières.

Modalités d'entrée

Versements des 15/11/1985, 14/02/1986 et 26/06/1986 portant les références PH 032/86, PH 082/86 et PH 133/85.

Historique du producteur

Sous la Restauration, le ministre se réserve la responsabilité de la gestion du personnel. En vertu de l'ordonnance du 6 février 1828, le secrétariat général constitue un pôle d'action et de contrôle, proche du ministre, par l'agglomération de fonctions à caractère budgétaire (ordonnancement, comptabilité), administratif (archives, bibliothèque, contreséing) et technique (matériel). De ce pôle fait partie d'ailleurs l'Inspection générale des finances. Au sein de cet ensemble, la direction du personnel se forme progressivement (décret du 28 décembre 1864). Au tournant des années 1880, alors que renaît une direction du cabinet, du personnel et du matériel (décret du 18 juillet 1880), les chefs des services du personnel et du matériel, ainsi que le sous-directeur du contrôle du personnel des administrations financières, siègent aux côtés du chef du cabinet du ministre et d'un représentant de l'inspection des

finances au Conseil des directeurs de l'administration centrale, instance délibérative sur les affaires relatives au personnel composée d'une douzaine de membres (arrêté du 30 septembre 1885). Les réorganisations successives de l'administration centrale, à la fin du XIXe siècle (1886, 1891, 1898 et 1899) prévoient une direction du personnel et du matériel (DPM), pour laquelle un poste de directeur est créé par un décret du 19 novembre 1886. Les quatre bureaux de la DPM gèrent les personnels d'administration centrale et aussi certains personnels des administrations financières (trésoriers payeurs généraux, receveurs particuliers, percepteurs), dont ils assurent par la suite le contrôle (décret du 15 juillet 1899). Au sein du cabinet du ministre (décret du 17 mars 1908), les services de la bibliothèque et des archives sont associés à un service nouveau, "statistique et législation comparée" (décrets des 6 janvier et 11 octobre 1912), organisation que l'on retrouve après la Première Guerre mondiale (décret du 26 avril 1923). Parallèlement, la direction du personnel conforte ses attributions budgétaires. En effet, selon l'ordonnance du 17 décembre 1844, le bureau de l'ordonnancement centralise et examine les documents relatifs au budget du ministère, établit le budget et contrôle l'emploi des crédits ; le bureau de la comptabilité tient la comptabilité des dépenses du ministère et établit et publie les comptes définitifs. Ces missions sont séparées de la gestion du matériel (1873), puis organisées en service particulier (ordre de service du 31 décembre 1880) qui sera plus tard rattaché à la direction du personnel et du matériel, celle-ci adjoignant le terme ordonnancement à son appellation et étant organisée en trois bureaux (décret du 31 mars 1929). La direction du personnel et des services généraux (DPSG), créée par arrêté du 7 décembre 1962, est l'héritière de services dépendant des deux administrations qui assuraient après-guerre la gestion de l'économie et des finances : la direction du personnel et du matériel au ministère des finances et la direction de l'administration générale au ministère de l'économie nationale. Ce dernier service, chargé principalement de l'ordonnancement des crédits et de l'établissement du budget du ministère, a été créé (décret du 18 avril 1946) en même temps qu'un service de l'administration générale, organe de liaison et de communication. La création de la DPSG entraîne leur disparition (décret du 18 avril 1963). Au cours des années 1980, la DPSG s'engage fortement dans la démarche de modernisation du ministère. En prévision du transfert à Bercy de l'administration centrale, elle élabore un premier schéma directeur (1985-1986) qui permet la réalisation de plusieurs projets (comptabilités budgétaire et de gestion, maintenance assistée des bâtiments, centres de documentation, gestion du personnel et des services sociaux). Par la suite, l'action de modernisation se diversifie vers la mise en œuvre de systèmes de partage de l'information et la définition d'une nouvelle organisation du travail intégrant les évolutions technologiques (schéma directeur 1992-1996). En 1994, la DPSG devient direction du personnel et de l'administration (DPA) (décret du 3 octobre 1994). L'intégration des services du ministère de l'industrie entraîne la fusion de la DPA (économie, finances) et de la direction générale de l'administration et des finances (industrie) en une direction du personnel et de la modernisation de l'administration (décret du 2 novembre 1998) chargée de "missions d'impulsion qualitative". Sa sous-direction du personnel est transformée en sous-direction des ressources humaines (arrêté du 12 novembre 2001) avec le souci d'assurer une gestion globale des agents du ministère. A ce titre, la DPMA exerce un double rôle : une mission principale de pilotage et de coordination pour tous les personnels du ministère, et une fonction de gestion plus directe pour l'administration centrale. En 2006, la création d'un secrétariat général (décret n° 2006-947 du 28 juillet 2006 et arrêté du même jour) entraîne le transfert à celui-ci des fonctions de pilotage exercées par la DPMA, qui devient la direction des personnels et de l'adaptation de l'environnement professionnel (DPAEP)(décret n° 2006-948 et arrêté du 28 juillet 2006). Enfin, la politique ministérielle de formation professionnelle est coordonnée par la sous-direction de la modernisation et des politiques du personnel (arrêté du 3 mars 2003) et notamment mise en œuvre par un Institut de la gestion publique et du développement

économique (IGPDE), service à compétence nationale (arrêtés des 5 juillet 2001 et 6 juillet 2004) qui est rattaché au Secrétariat général lors de sa création en 2006. La DPAEP et le Service de la communication sont absorbés par le Secrétariat général créé par le décret n° 2010-444 du 30 avril 2010.

Évaluation, tris et éliminations

Les doublons ont été éliminés.

Mode de classement

Ces archives ont été classées de manière thématique.

Présentation du contenu

Ce fonds est constitué d'archives relatives à l'organisation de services et directions des ministères économiques et financiers (direction générale des douanes et droits indirects, direction du tourisme, direction de la dette publique, service des pensions, SEITA), ainsi qu'à la gestion de l'immobilier et à la gestion prévisionnelle des effectifs.

Indexation

Administration centrale
Fonctionnaire de l'État
Domaine immobilier

B-0063045/1 – B-0063048/2, B-0063050/1, B-0063057/2 - B-0063059/1

Organisation des services.

1962-1984

B-0063045/1

Exercice des missions de service public de la douane, surveillance en mer : notes (1979) ; loi du 16 juillet 1976 relative à la création de zones économiques maritimes : notes et rapport (1977-1979) ; gestion des flottes civiles : notes (1977-1978) ; programme d'équipement du parc aéronaval des douanes : notes et rapport au ministre (1973-1976) ; secrétariat général de la défense nationale, commission chargée de l'étude de la réforme des services extérieurs de la marine marchande, comité central d'enquête sur le coût et le rendement des services publics : notes et rapports (1973-1979).

1973-1979

B-0063045/2

Réorganisation de la direction générale des douanes et droits indirects, groupe de travail « fraude » : rapport, notes, documents préparatoires.

1975

B-0063046/1

« Surcouf », surveillance côtière à l'aide d'unités fiables : notes et rapports.

1962-1973

B-0063046/2

Projet de rattachement de la direction du tourisme au ministère de l'Économie, des finances et du budget : notes

1983-1984

B-0063047/1

Réforme du statut de la Seita, groupe de travail Seita-Finances : notes, comptes rendus de réunions.

1979-1980

B-0063047/2

Restructuration des services de la dette publique : rapports et notes.

1969-1972

B-0063047/3

Transfert de la liquidation des pensions à la direction de la dette publique : notes.

1966

B-0063048/1 – B-0063048/2

Décentralisation du service des pensions.

1967-1983

B-0063048/1

Notes, rapports.

1967-1979

B-0063048/2

Notes et relations avec les syndicats et le parlement.

1979-1983

B-0063050/1

Motivation des actes administratifs, application de la loi 79-587 du 11 juillet 1979 : notes, inventaires des actes des services, projet de circulaire d'application.

1979

B-0063057/2	Organisation et fonctionnement des services extérieurs de l'État dans la région Nord-Pas-de-Calais, mission Henri Le Corno, inspecteur général de l'administration : rapport préparatoire, notes, comptes rendus de réunion.	1980-1981
B-0063058/1	Rapport « Répondre plus efficacement à la croissance des besoins », 5 volumes.	1971-1972
B-0063058/2	Mission Entreprises-administration dirigée par M. Ripoche : lettre de mission (1971) ; colloque Entreprises-administration du 27-28 avril 1971 (1971) ; journée d'étude « Gestion publique et gestion privée. Centre de responsabilité et systèmes de contrôle » du 6 février 1976.	1971-1976
B-0063059/1	Aménagement du temps, rapport interministériel d'Éliane Betout-Mosse, chargée d'étude auprès du directeur de la prévision.	1978
B-0063049/1 – B-0063049/3	Gestion immobilière.	1970-1978
B-0063049/1	Allègement des procédures immobilières, instruction du 3 décembre 1971: rapport au ministre, notes.	1970-1971
B-0063049/2 – B-0063049/3	Programmations immobilières.	1972-1978
B-0063049/2	Rapports au ministre.	1972-1974
B-0063049/3	Tableaux et notes.	1975-1978
B-0063051/1 – B-0063057/1, B-0063057/3	Gestion du personnel.	1972-1982
B-0063051/1 - B-0063054/1	« Epeda », gestion prévisionnelle des administrateurs civils.	1972-1982
B-0063051/1 - B-0063052/1	Notes, simulations, fiches techniques.	1972-1980
B-0063053/1	Liste des administrateurs civils au 01/01/1981.	1981
B-0063054/1	Liste des administrateurs civils au 11/06/1982.	1982

B-0063055/1 - B-0063057/1

« Natacha », gestion prévisionnelle des attachés d'administration centrale.

1977-1982

B-0063055/1

Liste des attachés d'administration centrale au 01/10/1980.

1980

B-0063056/1

Liste des attachés d'administration centrale au 04/05/1982.

1982

B-0063057/1

Rapport Natacha, notes, simulations.

1977-1979

B-0063057/3

Gestion prévisionnelle des effectifs, « Occase », organisation des carrières A dans les services extérieurs : notes (1974) ; projet « Pénélope », gestion prévisionnelle des corps de fonctionnaires de l'administration centrale des ministères de l'Économie et du budget : notes (1978-1979) ; organisation de stages sur les méthodes de gestion du personnel (1980-1981).

1974-1981